



Ma location est en vente avec des photos de chez moi.

Par **Matthieu**, le **16/03/2011** à **10:26**

Bonjour,

Voilà j'ai découvert hier soir que la maison que je loue pour laquelle j'ai un bail de 3 ans et qui se termine le 15 mai 2013, est en vente sur le site leboncoin.

J'ai découvert sur cette annonce, qu'il y avait des photos de mon intérieur actuel.

Ces photos ont dues être prises par mon propriétaire sans que celui-ci me demande l'autorisation.

Ai je le droit de lui demander de retirer ces photos du site?

Par avance merci de votre réponse,

Cordialement

Matthieu

Par **mimi493**, le **16/03/2011** à **14:15**

Mais comment les aurait-il prise sans que vous le voyiez ?

Par **Matthieu**, le **16/03/2011** à **19:24**

Notre propriétaire nous a demandé les clés de chez nous afin de faire une expertise. Nous lui avons confié une journée, nous pensons que les photos ont été prises ce jour-la. Aujourd'hui nous avons trouvé ces photos par hasard sur internet, sans jamais avoir été avertis.

Quels sont nos droits ou recours?

En vous remerciant,
Cordialement

Par **33lilou**, le **16/03/2011** à **19:41**

Il aurait du vous prévenir d'abord oralement, au moins, puis par LR/AR, qu'il souhaitait vendre le logement, puisque vous êtes prioritaire si vous êtes intéressé pour l'acheter. Pour les photos en elles même, vu qu'il est entrée avec votre autorisation, il n'y a pas de violation de domicile, juste une petite indécatesse.

Enfin en principe, votre bail est en bon et due forme, même si la maison est vendue, on ne pourra pas vous en chasser facilement, jusqu'à la date d'échéance.

Par **corima**, le **16/03/2011** à **19:46**

Il n'y a pas de droit de préemption si le propriétaire vend le bien occupé

Par **Marion2**, le **16/03/2011** à **19:48**

Effectivement, un propriétaire peut vendre son bien occupé et rien ne change pour le locataire. La location continue avec le nouveau propriétaire.